

ABONNEMENT.

Saumur.	
Un an.	30 fr.
Six mois.	16
Trois mois.	9
Poste :	
Un an.	35 fr.
Six mois.	18
Trois mois.	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
à dix sous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne.	20 c
Réclames, —	50
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 NOVEMBRE

LE CLUB DES CADETS

Depuis l'ouverture de la nouvelle législature, le pays qui travaille et n'a point le loisir de suivre les intrigues des couloirs politiques, doit assurément se demander quel est ce troisième pouvoir qui s'élève dans l'Etat républicain et menace d'absorber le législatif et l'exécutif.

Depuis six semaines, on n'entend plus parler que de la rue Cadet, l'autre symbolique de la franc-maçonnerie.

Impuissantes, les gauches parlementaires viennent y retremper leur vitalité ; divisés et rivaux, les groupes républicains veulent tenter une fusion étrange dans le creuset d'un alchimiste opportuniste ; inquiets et effarés, les amis du gouvernement agonisant cherchent à puiser dans les filtres mystérieux pour prolonger de quelques jours son existence condamnée.

On ne se demande plus quelle sera la politique d'un ministère qui n'a jamais ou la force de concevoir pas plus que celle d'agir. — Non, mais on se préoccupe de savoir ce que pense et ce que décidera la rue Cadet !

On ne s'inquiète pas de savoir quelle majorité possible peut enfanter la composition actuelle du Parlement. — Non, mais on cherche à s'orienter au soleil levant de la rue Cadet !

Les groupes de la gauche radicale, de l'extrême gauche, conserveront-ils leur ancienne autonomie ? Les débris épars de l'Union républicaine seront-ils rassemblés par les mains néfastes de leur chef sur qui pèse la mise en accusation pour forfaiture politique ? Les nouveaux élus, vierges de toutes les souillures de l'ancienne majorité républicaine « ruisselante d'abjection », feront-ils bande à part, afin de se dégager de toute compromission humiliante ?

Un instant, ces préoccupations ont assombri nos cervelles jacobines ; mais ce n'a été qu'un rêve. On s'est vite demandé quel

était l'avis de la rue Cadet sur la constitution des groupes parlementaires : on attend donc que l'oracle ait parlé !

Avant d'arrêter son programme ahurissant, le cabinet Brisson a gravement conféré, deux heures durant, avec les ambassadeurs de la rue Cadet !

C'est encore la rue Cadet qui délibère aujourd'hui sur l'opportunité de la crise ministérielle et sur l'opportunité de la convocation du Congrès pour l'élection à la présidence de la République !

Le Parlement, sur l'invitation du président de la rue Cadet, s'est empressé de suspendre durant deux jours ses séances, afin de permettre à la rue Cadet de délibérer et de notifier ses ordres souverains.

Sous la première République, la représentation nationale terrorisée se bornait à contresigner les lois et les décrets du club des Jacobins.

Les gauches paraissent disposées à contresigner les décrets de la rue Cadet.

Le gouvernement républicain se montrera-t-il aussi docile ?

Pourquoi pas, puisqu'il est l'émanation directe de la majorité radicale des Chambres.

Le club des Cadets sera le club des Jacobins de la troisième République.

Les Jacobins furent les fossoyeurs de la première ; les Cadets seront les fossoyeurs de la dernière !

EDMOND ROBERT.

LES NOUVEAUX IMPOTS

Ce qu'il y a de plus clair pour les contribuables dans la déclaration du ministre Brisson, c'est que d'ici à peu de semaines, ils auront à payer de nouveaux impôts.

C'est la seule chose limpide et claire qui soit tombée des lèvres du président du conseil.

Ce petit surcroît de charges, qui va être imposé aux Français, préoccupe très-peu les farceurs qui, sous le nom de députés, paraissent diriger les affaires de France, tan-

dis qu'ils ne s'occupent que de celles qui les touchent personnellement.

Il s'agit pour eux de savoir s'ils renverseront le cabinet et s'ils parviendront à le remplacer par un autre qui leur graissera encore mieux la patte. L'amnistie de cinq ou six condamnés est pour les radicaux une chose capitale.

Quant aux intérêts des contribuables, ils s'en moquent. Il ne faut pas être un grand clerc dans les choses politiques pour comprendre qu'un pareil gouvernement ne peut pas durer et qu'il arrivera un jour où le contribuable se lassera d'être écorché vif.

Il y a aussi un autre point du discours de M. Brisson que nous tenons à signaler. C'est celui relatif aux économies qu'on va proposer à la Chambre de faire sur les dépenses du budget.

Il faut que M. Brisson s'imagine que les Français sont bien naïfs pour se persuader qu'ils croiront un seul mot de ses belles promesses.

La République a toujours été en France, au point de vue financier, le régime du vol ou de la dépense à outrance. Sous la première République, quand le ministre des finances était à peu près honnête, celui de la guerre était un voleur. C'était à cette époque les deux grands services où on remuait l'argent et surtout les assignats.

Le vol ou la dilapidation sont dans la nature des gouvernements républicains. Robespierre a avoué souvent qu'il ne comprenait pas un mot aux affaires financières et que son esprit était rebelle aux questions de politique étrangère, ce qui ne l'empêchait pas de comprendre qu'il était entouré de voleurs et que sous prétexte de défendre les intérêts du peuple on le volait ferme.

Il y a aujourd'hui dans tout ce qui touche aux recettes et aux dépenses du budget, une comptabilité introduite par le premier Empire qui avait repris les traditions de la Monarchie, comptabilité qui ne permet pas aux républicains du jour d'imiter les ancêtres géants.

Mais si l'argent ne peut pas passer directement de la caisse du Trésor dans celle des

républicains, on lui fait prendre un chemin plus long et il y arrive tout de même.

Tel a été le travail des commissions du budget depuis 1878. C'est de cette façon qu'elles ont augmenté de 700 millions les dépenses de l'Etat comparées à celles du budget de 1876 qui est le dernier voté par l'Assemblée nationale conservatrice. Les milliards empruntés ont pris aussi un chemin indirect, mais qui a joliment permis d'arriver au but.

M. Brisson ose nous dire que les républicains vont changer les errements du passé.

Alors, ils cesseraient d'être républicains ; car la République est la dépense à outrance, et le contribuable, la chose qui doit procurer au bon patriote le moyen de s'enrichir en s'occupant des intérêts généraux.

Le cabinet Brisson et son ministre des finances, M. Sadi-Carnot, ne réduiront pas d'un centime les dépenses du budget. S'ils les réduisent, cela sera sur le papier pour faire voter plus tard des crédits supplémentaires qui remplaceront les dépenses retranchées pour flatter l'œil du contribuable.

Si M. Brisson n'était pas le poseur naïf que nous avons eu le temps d'observer depuis de nombreuses années, il saurait que pour faire des économies au budget il faudrait d'abord chasser les républicains des places qu'ils occupent et remplacer un gouvernement dans lequel les partis vivent sur le dos du public, par un gouvernement honnête et responsable. Cela n'est pas difficile à prouver.

Les budgets ordinaires ont varié depuis 1878 entre 3 milliards un quart et 3 milliards 400 millions.

Les déficits ont été régulièrement de 150 à 200 millions ; celui de l'exercice 1885 atteindra 300 millions.

Pour couvrir ces déficits on a eu recours, comme pour les dépenses du budget extraordinaire, à l'emprunt.

C'est pour ce motif que les républicains ont emprunté 4 milliards 4/5 et qu'ils vont emprunter forcément avant peu un milliard 1/2. Ils n'avoient pas ce dernier milliard. Mais il leur est indispensable.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COMPAGNON INVISIBLE

Par Anaïs SÉGALAS

III

LE BOIS D'HOBOKEN (Suite)

Par le fait, l'Américain était un riche négociant. La fortune lui était arrivée à Califourchon, sur un ballot de marchandises, ce qui est moins poétique que son char classique, mais bien plus en rapport avec notre époque toute prosaïque : aujourd'hui la fortune qui sans doute a lu les romans naturalistes, arrive non-seulement dans des caisses d'emballage de toutes sortes, mais même dans des sacs de guano.

Notre Américain était non-seulement un parfait commerçant, d'un esprit positif, essentiellement pratique, dédaignant la poésie et ses rêves d'or, qui ne s'empilent pas en rouleaux comme les dollars ; mais c'était en même temps une sorte de Yankee, d'un caractère sévère, comme tous les presbytériens, d'une haute moralité, et respectant au suprême degré les coutumes religieuses de son pays.

Le bois d'Hoboken, où le duel devait avoir lieu, est vis-à-vis de New-York. Pour s'y rendre, il faut traverser la rivière du Nord, dans un bateau à vapeur qui fait le service, transporte en moins d'un quart d'heure les habitants de New-York qui veulent faire une promenade au bois, et va et vient sans cesse, absolument comme ces bateaux-mouches qui font le trajet de Paris à Passy.

Mais si le bois d'Hoboken est fréquenté par les promeneurs, il ne l'est pas moins par les duellistes, car dans toutes les grandes villes, en dehors comme en dedans, on trouve tout le confortable qu'on peut désirer : le restaurant pour manger, le square pour faire jouer les enfants, le spectacle pour se distraire, et en dehors des murailles, le bois pour se tuer.

Notre bois de Boulogne eut longtemps cette destination ; mais maintenant il est démodé, il faut bien que les modes changent, nous changeons bien nos coiffures et la façon de nos robes.

Léopold prit pour témoin celui que nous avons vu lui servir de cicerone, M. Lengwood, qu'il connaissait seul à New-York, et qui lui amena pour second un de ses amis.

Ils n'allèrent pas s'entendre avec les témoins de M. Burchell, puisque les conventions étaient arrêtées irrévocablement entre les deux adversaires, et le jour convenu, ils partirent avec Léopold et se rendirent au quai Jersey-Feray, où

l'on s'embarque pour aller au bois d'Hoboken ; mais ils se gardèrent bien de prendre le bateau à vapeur qui appartient au public : ils prirent un bateau particulier, pour les conduire et les ramener, comme M. Burchell le fit de son côté, avec ses deux témoins.

En descendant des deux bateaux, les deux groupes marchèrent silencieusement jusqu'à la lisière du bois.

A cette heure matinale, il n'y avait pas encore le moindre promeneur. Ils s'enfoncèrent dans les sentiers les moins fréquentés, au milieu des massifs, pour découvrir un terrain favorable au duel et à se mettre à la recherche, non d'une position sociale, mais d'une position mortuaire.

Il fallait trouver un endroit assez solitaire pour échapper à toute surveillance et se battre loin de tous les regards, en ne se fiant qu'à la discrétion des bois qui n'ont pas l'habitude de trahir les secrets qu'on leur confie.

Ils les abritent sous leur immense ombrage, et gardent ensuite un profond silence sur les drames dont ils ont été témoins. Les arbres ne sont pas des reporters : ils sont muets ; ils n'ont d'autre langage que le frémissement de leurs feuilles, et encore ce n'est pas leur voix, c'est celle du vent. Les oiseaux qui se posent et voltigent sur les branches ne sont pas muets comme les arbres, mais ils n'en sont pas moins discrets : ils chantent,

mais ils ne parlent pas.

Enfin, on trouva une éclaircie dans les bois, un terrain assez uni pour permettre le combat, et assez entouré de taillis et de massifs pour le dérober aux regards des agents ou des gardes forestiers.

Les adversaires ôtèrent leurs habits pour faire une place plus libre aux balles et à la mort. Deux témoins mesurèrent les distances, deux autres chargèrent les pistolets, tandis que les arbres magnifiques, qui formaient un cercle autour d'eux, les regardaient faire avec cette impassibilité de la nature qui se soucie d'un homme comme d'un insecte.

Elle regarde avec le même calme les gens qui se battent dans ses bois et ceux qui viennent y dîner sur l'herbe. Que lui importe, à cette grande nature, à cette superbe indifférente, que l'on répande sur son gazon du sang ou du champagne ! Elle sait bien qu'il n'en restera pas de trace ; le gazon souillé se séchera et Dieu en fera pousser d'autre.

Les deux combattants venaient de se placer, et chacun d'eux avait, à une certaine distance, ses deux témoins et son médecin. Léopold, en jetant les yeux par hasard sur le chirurgien qui l'avait accompagné, ne put s'empêcher de tressaillir, en le voyant par précaution examiner sa trousse et ses bandages. Ces chirurgiens venus là pour

« Pirot, 18 novembre (officiel).

« Lundi 16, le gros de l'armée serbe, après s'être emparé des défenses établies dans le défilé, a poussé au-delà de Dragoman, pour occuper une position analogue à celle des Bulgares établie près de Slivnitza.

« Les troupes arrivées de Trène étaient fatiguées, de sorte qu'on a résolu de se reposer mardi.

« Mais, ce jour-là, les forces bulgares, supérieures en nombre, attaquèrent l'aile gauche extrême des troupes serbes.

« L'attaque a été repoussée après un combat acharné, durant lequel les troupes ont combattu corps à corps à plusieurs reprises.

« Pendant cette attaque a eu pour résultat de décider les autres divisions à entrer immédiatement en ligne contre la position des Bulgares.

« Une violente canonnade et un feu de mousqueterie très-vif se sont engagés immédiatement et n'ont pris fin qu'à l'entrée de la nuit.

« Les Serbes se sont maintenus dans les positions conquises. Les pertes des Serbes, assez considérables, sont de cent morts et de trois cents blessés. Celles des Bulgares doivent avoir été beaucoup plus considérables.

« A Trène, les Serbes ont enlevé huit canons et ont fait plus de 400 prisonniers. Près d'Adlié, le général Lechanine a fait plus de 2,000 prisonniers. »

On mande de Belgrade que le succès du corps d'armée du général Lechanine, devant Widin, est complet. On ne doute pas que la forteresse devant laquelle, après de nombreux combats heureux, les Serbes sont arrivés, ne soit obligée de se rendre. Le bruit même court que la reddition a eu lieu ; la nouvelle, cependant, mérite confirmation.

Les colonels serbes Milovanovitch et Jecinath ont été tués.

LA GUERRE EN BIRMANIE.

Rangoon, 18 novembre.

La ville de Minhla a été prise d'assaut hier, à une heure de l'après-midi, par les Anglais, après un combat de trois heures.

Les pertes des Anglais sont légères ; un officier a été tué et trois ont été blessés.

La route de Mandalay est maintenant libre.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur donnera à ses souscripteurs un premier Concert, dans les salons de la Mairie, mercredi prochain, 25 novembre, à 8 heures du soir.

PROGRAMME

1. La Vestale, ouverture de Mercadante. } MUSIQUE MUNICIPALE
2. Un Jeune Homme crédule, noyauté. } M. TELLIAN.
3. Fantaisie sur la Fille du Régiment, pour flûte. } M. GORIN.
4. Fra-Diavolo, ouverture. } MUSIQUE MUNICIPALE
5. Les Généurs, scène comique. } M. TELLIAN.
6. Bianca, mélodie pour violoncelle. } M. ROBLOT.
7. Variation pour flûte sur un thème alsacien, Du dieu liegt mir im Herzen. } M. GORIN.
8. Le Portrait de ma tante, chausson. } M. TELLIAN.
9. Les Deux Commerces, polka pour piston et bugle. } MUSIQUE MUNICIPALE

Le Chef de musique,

V. MEYER.

Les personnes qui désirent profiter du premier Concert pour prendre un abonnement peuvent se faire inscrire rue d'Alsace, 43.

Une commission militaire ayant pour chef M. le colonel d'artillerie Caro, — frère de l'académicien, — étudie en ce moment l'assiette topographique du réseau de l'Etat.

Les membres de la commission sont partis avant-hier d'Angers par le train de onze heures 47 du matin, dans un wagon-salon attelé à la queue du train pour étudier plus facilement la ligne d'Angers à Montreuil, de Montreuil à Saumur.

ARRESTATION DE DEUX ÉVADES.

Mardi dernier, un ouvrier maçon de notre ville, le sieur Perche (Alexandre-Charles), demeurant rue du Pressoir-Saint-Antoine, ayant aperçu sur les bords du Thouet deux jeunes gens qui portaient l'uniforme de la colonie pénitentiaire de St-Hilaire (Vienne), alla à leur rencontre, les arrêta et les conduisit à la gendarmerie.

C'étaient les nommés Découvert (Isidore) et Lefèvre (Adolphe), âgés de 18 ans, qui s'étaient récemment évadés de la colonie où ils sont détenus.

La grande ménagerie Pezon, qui fait en ce moment les délices des Angevins à la foire de la Saint-Martin, viendra à Saumur et y séjournera pendant la foire qui doit s'ouvrir le 29 de mois.

On sait que cette ménagerie est la plus riche que l'on connaisse. Elle ne possède pas moins de 28 lions des montagnes de l'Atlas.

En prévision du renouvellement partiel des conseils généraux qui doivent avoir lieu dans quelques mois, des instructions ministérielles viennent déjà d'être adressées aux préfets pour les préconiser à l'avance contre les agissements (?) du parti conservateur qui doit présenter des candidats partout où il y aura des élections départementales.

AVIS AUX RÉENGAGÉS MILITAIRES.

Les militaires qui demanderont à concourir pour la gendarmerie et qui, se trouvant dans leur dernière année de service, consentiront à contracter un engagement de cinq ans, seront nommés de préférence, et avant tous les autres, aux emplois vacants dans les corps et légions de gendarmerie.

Les cinq députés conservateurs de la Mayenne, fidèles à la promesse qu'ils avaient faite à leurs électeurs, ont, dès la première séance après la constitution de la Chambre, et immédiatement après la déclaration du gouvernement, déposé sur le bureau une proposition de loi tendant au relèvement des droits de douane sur les céréales et les bestiaux importés en France.

Cette proposition, dont cinq députés ont pris l'initiative, a déjà réuni les signatures de plus de quatre-vingts députés de la droite.

ANGERS.

La fête des musiciens. — Les sociétés musicales d'Angers se préparent à célébrer la Sainte-Cécile.

L'orphéon la Sainte-Cécile donnera, demain samedi, un grand bal en cet honneur, salle Bourrigault, rue Froust.

De son côté, la fanfare du marquis de Foucault se fera entendre, dimanche 22, à l'église Saint-Laud, pendant la messe.

De toutes parts, des mesures sont prises pour célébrer dignement cette fête.

UN PÈRE QUI NOIE SON ENFANT.

Voici en quels termes la Sarthe raconte l'arrestation d'un misérable, nommé Macureau, qui a noyé son enfant :

« Le 8 ou le 9 novembre, il avait eu, près de l'hôtel de la Galère, une discussion fort vive avec sa femme, qu'il voulait faire rentrer au domicile conjugal. Il avait même été jusqu'à la menacer : « Si tu ne rentres pas, je te tue. »

Le 10, la femme Macureau était rentrée à la maison ; mais les discussions et les injures n'ayant pas cessé, elle sortit bien résolue, cette fois, à ne plus rentrer.

Dans la soirée, Macureau quitta, à son tour, la maison, porteur de son enfant.

Le lendemain matin, le 11 novembre, on trouvait le cadavre du pauvre petit qui flottait sur les eaux de la Sarthe, au-dessus du pont Ysoir.

On dit que les criminels reviennent toujours, comme sous une impulsion involontaire, sur le lieu où ils ont perpétré leur crime.

L'instruction nous révélera si Macureau a tué son enfant ; toujours est-il qu'il passait près de l'endroit où l'on avait retiré le corps de son malheureux bébé ; et M. Blavette lui signalait même la découverte d'un cadavre d'enfant.

Après avoir balbutié quelques paroles, Macureau se dirigeait en hâte vers le cimetière ; et bientôt il traversait le territoire de la Chapelle-Saint-Aubin et de la Bazoge, dans la direction d'Angoulême.

Voici le récit que Macureau a fait lors de sa présentation à la gendarmerie :

« Le 11 novembre dans la soirée, étant à chasser dans la commune de Neuville, un cultivateur que je ne connais pas, me dit : un sieur Macureau, du Mans, a noyé son enfant dans la Sarthe ; la gendarmerie est à sa recherche.

« Je fus tellement saisi de cette nouvelle que j'en laissai échapper le lapin que je tenais à la main (Macureau, en effet, est un incorrigible braconnier, mais à ce moment nous doutons qu'il ait pu songer à faire la chasse aux lapins).

« En apprenant ce crime, ma première idée a été de fuir, bien que je sois innocent, et depuis ce moment, je n'ai fait que courir les bois pour me soustraire aux recherches de la gendarmerie, qui, à trois reprises différentes, a été sur le point de me saisir, et à laquelle je n'ai échappé que grâce à l'épaisseur des sapinières, dans lesquelles je me suis caché, et aussi grâce au brouillard qu'il faisait.

« Les gendarmes sont passés trois fois à côté de moi sans m'apercevoir.

« Je fuyais toutes les personnes susceptibles de me rencontrer, dans la crainte d'être dénoncé ou arrêté. »

Dans sa fuite, Macureau a suivi cet itinéraire.

Le 12, il revenait au Mans, passait de la rive droite sur la rive gauche de la Sarthe, et, non content de cela, il éprouvait encore le besoin de mettre entre lui et les gendarmes, dont il croyait être poursuivi, une seconde rivière, l'Huisne, qu'il passait sur le pont de Pontlieue. A l'endroit appelé la Lune-de-Pontlieue, il fit, paraît-il, la rencontre de son beau-père. Il se dirigeait ensuite du côté de Changé. Il passa la nuit dans les sapinières.

Le 13, il se risquait sur la route de Changé, où il rencontra un enfant à qui il demanda de le conduire chez ses parents.

L'enfant acquiesça à son désir et le conduisit chez sa mère :

« Voulez-vous me permettre de me chauffer un peu, j'ai braconné toute la nuit, je suis gelé. »

On lui accorda la permission de se chauffer et de s'asseoir. Il tira alors de sa poche un morceau de pain qu'il dévora à belles dents : voudriez-vous me donner un verre d'eau à boire. La bonne femme lui dit :

« Je vas vous donner une potée de cidre. »

Macureau raconte alors qu'un petit enfant avait été noyé au Mans par son père.

La bonne femme ne put s'empêcher de maudire le criminel en disant : « Il mériterait la guillotine. »

Macureau quitta bientôt après la maison hospitalière. A ce moment, les brigades de gendarmerie du Mans, de Parigné-l'Évêque, de Saint-Mars-la-Brière, d'Écommoy, battaient la campagne à sa recherche et le seraient de près. Macureau, pour se soustraire à leurs recherches et dérouter les gendarmes, avait usé, entre autres, de ce stratagème : tantôt il mettait son tricot par dessus son veston de velours, tantôt il remettait celui-ci par dessus le tricot. Mais, comme dit le proverbe, la faim tire le loup du bois. Non-seulement la faim, mais la fatigue d'avoir fait tant de marches et de contret marches, jointe à celle de passer les nuits à la belle étoile par un temps de brouillard et de froid, devaient faire sortir des sapinières Macureau. Le samedi 14, il se présentait à la caserne du Vert-Galant.

Outre le récit que nous avons reproduit ci-dessus, le prisonnier volontaire ajouta qu'il avait fait plus de vingt lieues sans prendre de nourriture, qu'il était harcelé par la gendarmerie et qu'il avait couru comme un fou. « Je me suis décidé à me rendre. Je me suis caché jusqu'à ce soir, parce que je ne voulais pas traverser la ville entre les gendarmes.

Le procès-verbal de présentation et d'arrestation dressé, on se mit en devoir de conduire Macureau à sa cellule. Mais il était si faible que ses jambes fléchissaient sous lui et qu'il fallut presque le porter pour gravir les marches qui conduisaient à la prison. »

La maison Frapin et C^o, de Cognac, propriétaire des vignobles les plus estimés de

la grande Champagne, informe les amateurs et gourmets qu'elle vient de mettre en vente à l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur ses produits mis en bouteilles dans ses choix de Segonzac, aux prix ci-après :

Vieux cognac, la bouteille.	4 fr.
Grande champagne * d°....	5
d° ** d°....	6
d° *** d°....	8

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 novembre.

Les affaires sont un peu plus restreintes, mais les cours restent fermes. Les dispositions de l'épargne sont toujours bonnes. Le 3 0/0 cote 80, l'amortissable 81.62, le 4 1/2 0/0 nouveau 108.05.

On inscrit le Crédit Foncier à 1,312.50. Si le conseil d'administration le juge convenable, le dividende de 1885 pourra dépasser de 3 fr. celui de 1884. Que l'on distribue ce surplus ou qu'on le porte à la réserve, il n'en sera pas moins acquis aux actionnaires.

Les obligations du Crédit Foncier ont un excellent courant de demandes.

La Société Générale cote 450 fr. La Banque d'Escompte est bien tenue. L'action des Dépôts et Comptes courants est ferme au cours de 600.

Les efforts de la spéculation continuent sur le Panama sans grand succès. Le public juge avec raison que la situation n'est pas rassurante.

Les actions des grandes Compagnies sont cotées : Est 776.25, Nord 1,515, Orléans 1,305, Ouest 841.25.

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 23 novembre 1885,

La Fille du Régiment

Opéra-comique en 2 actes,

Paroles de MM. de Saint-Georges et Bayard, musique de DONIZETTI.

Distribution :

Tonio.....	MM. Noël Cadeau.
Sulpice.....	Neveu.
Hortensius.....	Fleury.
Un notaire.....	Derousseau.
Un caporal.....	Pascaud.
Un paysan.....	Démon.
Marie.....	M ^{mes} Dorian.
La marquise.....	Lelong.
La duchesse.....	Allain.
Soldats, paysans, paysannes, dames, seigneurs, valets.	

On commencera par :

LE VIOLONNEUX

Opéra-comique en 1 acte, de MM. Mestepès et Chevalet, musique de J. OFFENBACH.

Distribution :

Le père Mathieu, violonneux....	M. Vincent.
Reinette, filleule du père Mathieu.....	M ^{lle} Vandermeiren.
Pierre.....	M. Ometz.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/4.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 21 novembre

Manon, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de Jules Massenet.

AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

Bains de Vapeur

AVIS Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Rhumes de cerveau ou de poitrine, douleurs, points de côté, lumbagos, qu'un Bain de Vapeur. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener, lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salutaires qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur
17, rue du Marché-Noir, 17, SAUMUR

INJECTION BROU

ZINCO SATURNINE 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans nul rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Impétion franco mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 103, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886
UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle, Occupée actuellement par les magasins de nouveautés du Printemps. La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur. S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD père, propriétaire, place Dupetit-Thouars, ou à M. GAUTIER, notaire. (864)

A LOUER
Pour la Saint-Jean ou Noël 1886
UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 18, Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations. Ferait un très-beau magasin. Transformations au gré du preneur. S'adresser à la Ville de Paris.

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
En totalité ou par parties,
MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc. S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE
DEUX TRÈS-JOLIS
PONEYS

Avec ou sans harnais, Taille 1^m38, bai-brun, 5 ans, très-doux, se montent et s'attelent à un et à deux. S'adresser à M. Léon TOUBERT, rue d'Orléans, 53, Saumur. (817)

A VENDRE
CINQ CHIENS COURANTS
Briquets, très-bons.

S'adresser au bureau du journal.

BALS DE SOCIÉTÉ, bals de noces, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 66, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens. (834)

PRIX UNIQUE **3 fr. 50** LE Mètre **LARGEUR 0 m. 60**
VELOURS WINDSOR
THE BRITISH VELVETEEN Co (MANCHESTER)
DÉPOT GÉNÉRAL : 38, Avenue de l'Opéra, 38, PARIS
Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement depuis 25 Francs
Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Mandats doivent être adressés à **M. SUTTON** 38, Avenue de l'Opéra. — Envoi d'Echantillons franco sur demande.
Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et coûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'acheteur avec le fabricant.

A CÉDER
Présentement ou pour Noël prochain,
BONNE ÉPICERIE
A laquelle on pourrait joindre un débit.
S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'AGRAFES
A ressort à double mentonnet
POUR
COUVERTURES EN ARDOISES
Nouveau système perfectionné
Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,
Brevet s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ
M^d de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul Fabricant
Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.
Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive. Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières. (853)

ON DEMANDE ménage, femme cuisinière, homme connaissant service intérieur, sachant conduire et pouvant s'occuper des travaux de la terre. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un homme sachant conduire, s'occupant au besoin du service intérieur et connaissant les travaux de la terre et des vignes. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME sérieux et actif demande une place de régisseur pour propriétés; connaît la vente du bois et la culture des terrains. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.
S'adresser au bureau du journal.

Plus d'Intermédiaires
Plusieurs groupes de Fabricants de Draps, de Velours et Fouritures servant à la Confection des Vêtements pour Hommes, ayant résolu de vendre directement au public, ont décidé d'envoyer gratis les Echantillons de leur Fabrication à toutes les personnes qui en feront la demande. De ce rapport direct entre le Fabricant et le Consommateur résulte une sérieuse économie, conséquence inévitable de la suppression des intermédiaires onéreux qui augmentent d'une façon considérable le prix de vente. Les demandes d'Echantillons doivent être adressées au seul représentant autorisé :
M. BEAUTIER, 10^{bis}, r. de Brosse, PARIS

CABINET D'AFFAIRES
DE
M. G. DOUSSAIN
Syndic de faillite,
40, rue des Basses-Perrières.

Liquidations et attermolements. Recouvrements et renseignements. Consultations absolument gratuites.

M. HOULARD, FILS
Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.
Envoi d'échantillons sur demande.

INJECTION PEYRARD
Ex-Pharmacien à Alger
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.
Rapport: Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons.
Chez l'inventeur, **E. PEYRARD**, Place du Capitole, Toulouse.
Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

EN VENTE
ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE
(Arrondissement de Saumur)
P. GODET
Éditeur, Imprimeur-Libraire.
Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.
Prix: 10 centimes.

Pharmacie A. CLOSIER
20, rue du Marché-Noir, 20,
SAUMUR
Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.
Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.
PRIX MODÉRÉS
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 NOVEMBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	79 90	80	Est	777 50	776 25	Obligations.			Gaz parisien	549	548
3 % amortissable	81 50	81 62	Paris-Lyon-Méditerranée	1222 50	1226 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509	509 10	Est	371 50	371 95
3 % (nouveau)	80	80	Midi	1170	1165	1865, 4 %	519	520 50	Midi	382 50	382 50
4 1/2 % (nouveau)	105	105 75	Nord	1510	1515	1869, 3 %	465	465	Nord	391 50	393 1
Obligations du Trésor	515	510	Orléans	1315	1302	1871, 8 %	397	399	Orléans	382 50	383 25
Banque de France	480 6	479 8	Ouest	841 25	841 25	1875, 4 %	513	513	Ouest	391	382 50
Société Générale	450	450	Compagnie parisienne de Gaz	1451 25	1457 50	1876, 4 %	512 50	512	Paris-Lyon-Méditerranée	383 50	382 50
Comptoir d'escompte	970 75	975	Canal de Suez	2096	2095 1	Bons de liquid. Ville de Paris	522	521	Paris-Bourbonnais	360	362
Crédit Lyonnais	521 25	523 75	C. gén. Transatlantique	473 75	472 50	Obligations communales 1879	454	453 75	Paris-Bourbonnais	360	362
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1310	1312 50	Russe 5 0/0 1870	93 50	93 50	Obligat. foncières 1879 3 %	446	448	Canal de Suez	582 50	580
Crédit mobilier	195	197 50				Obligat. foncières 1883 3 %	364 50	365			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	matin	matin	matin	matin
Saumur	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil	6 40	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10		
Chacé	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46			
Brézé	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54			
Montreuil	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39		

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Omn.	Omn.
	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35
Montreuil-Bellay	6 53	7 56	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 29	2 51	9 35
Lernay	7 02	8 03	2 11	4 51	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 27	4 37	8 07	Arçay	8 37	3 4	10 14
Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 43	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27
												Poitiers	10 38	4 56	12 1
												Montreuil	9 24	4 38	11 7